

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2021

Délibération n°2021-04-10

L'an deux mille vingt et un, le mercredi quatorze du mois d'avril à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du conseil communautaire de la Région de Blain, sous la présidence de Mme. Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi huit du mois d'avril deux mille vingt et un.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Jean-François RICARD délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, Mm Gladie FERRY déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, Mme Martine TESSIER déléguée de Blain, M. James MOUSSU délégué de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, M. Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Catherine VANSON déléguée de Bouvron, M. Jérémy JEUSSET délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Aurélien DOUCHIN délégué de La Chevallerais, M. Jérôme LETURGEZ délégué de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Anne CARRE délégué de Le Gâvre

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	23
Votants	26
VOTE	
Pour	26
Contre	
Abstention	

Excusés ayant donné procuration :

M. Frédéric LAFOND délégué de Blain (donne pouvoir à M. Jean-Michel BUF), Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à Mme Anne CARRE), Mme Yolande DUBOURG déléguée de Blain (donne pouvoir à M. Philippe CAILLON)

Secrétaires de séance : M Jean-Luc POINTEAU et M. James MOUSSU

FINANCES – BUDGET ADMINISTRATION GENERALE ET BUDGETS ANNEXES – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Annexes :

- Budgets primitifs 2021
- Note de présentation

La présente délibération a pour objet d'approuver le compte primitif 2021, pour le budget administration générale et les budgets annexes REOMI, SPANC, Transports scolaires, Centre aquatique, et des Parcs d'activités (Bel Air, Bluchets, Bourg Besniers, Noé Grée, Druge Chevaux).

Rapport de Monsieur Le Vice-Président délégué aux finances, marchés publics et contractualisation

Dans la continuité du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 23 mars 2021, le budget primitif 2021 concrétise les orientations qui ont été débattues, et plus particulièrement décrit les moyens mis en œuvre par la collectivité pour faire face aux évolutions liées à ses compétences.

Dans un contexte de renouvellement de mandat et de crise sanitaire et économique, le budget primitif 2021 peut être qualifié de transitoire et en construction (Projet de territoire, stratégie de communication, études prospectives (GPECT, OPAH-RU..)). La communauté de communes, au travers de sa nouvelle équipe d'élus, va procéder au cours de cette année, à l'élaboration d'une vision communautaire et mettre en place un cadre stratégique aux futurs projets de l'EPCI.

Dans la continuité du plan de refinancement mis en place en 2020, il est par ailleurs nécessaire de poursuivre les efforts en matière de capacité d'autofinancement et de désendettement afin de financer les projets d'investissement de demain.

1. BUDGET ADMINISTRATION GENERALE

a. Section de fonctionnement :

i. Recettes réelles de fonctionnement

CHAPITRE		BP 2020	BP 2021	Evolution	
013	Remboursement sur salaires	15 000,00 €	5 000,00 €	- 10 000,00 €	-200,00%
70	Produits des services	797 500,00 €	435 870,00 €	- 361 630,00 €	-82,97%
73	Impôts et Taxes	3 465 825,00 €	3 540 000,00 €	74 175,00 €	2,10%
74	Dotations, subventions	1 225 225,00 €	1 273 700,00 €	48 475,00 €	3,81%
75	Autres produits de gestion	210 950,00 €	201 800,00 €	- 9 150,00 €	-4,53%
042	Opération ordre de transfert	- €	- €	- €	
77	Produits exceptionnels	18 500,00 €	39 400,00 €	20 900,00 €	53,05%
TOTAL		5 733 000,00 €	5 495 770,00 €	-237 230,00 €	-4,32%
002	Excédent antérieur reporté	150 000,00 €	250 000,00 €	100 000,00 €	40,00%
TOTAL		5 883 000,00 €	5 745 770,00 €	-137 230,00 €	-2,39%

ii. Dépenses réelles de fonctionnement

CHAPITRE		BP 2020	BP 2021	Evolution	
011	Charges à caractère général	845 820,00 €	1 057 770,00 €	211 950,00 €	20,04%
012	Charges de personnel	2 057 340,00 €	1 752 440,00 €	- 304 900,00 €	-17,40%
14	Attribution de compensation communal	1 139 650,00 €	1 091 000,00 €	- 48 650,00 €	-4,46%
22	Dépenses Imprévues	68 350,00 €	29 326,00 €	- 39 024,00 €	-133,07%
23	Virement à la section d'investissement	100 000,00 €	100 000,00 €	- €	0,00%
042	Dot. Aux amortissements	100 000,00 €	70 000,00 €	- 30 000,00 €	-42,86%
65	Autres charges de gestion (subventions)	1 562 340,00 €	1 643 134,00 €	80 794,00 €	4,92%
66	Charges financières	2 500,00 €	2 000,00 €	- 500,00 €	-25,00%
67	Charges exceptionnelles	7 000,00 €	100,00 €	- 6 900,00 €	-6900,00%
TOTAL		5 883 000,00 €	5 745 770,00 €	-137 230,00 €	-2,39%

b. Section d'investissement : Détermination du besoin de financement

CAPACITE D'INVESTISSEMENT		BP 2021	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP 2021
Virement de la section de fonctionnement		100 000,00 €	16- Emprunts et dettes assimilés		
			Remboursement annuel de la dette		250 000,00 €
			Autres		
Ressources propres :					
FCTVA		59 013,61 €			
Autofinancement (1068 + 001)		884 087,39 €			
Subventions d'investissement		93 250,00 €	20 à 23 et Dépenses d'équipement		907 726,00 €
Cession d'immobilisations		70 000,00 €	020 – Dépenses imprévues		48 625,00 €
Total Capacité de financement		1 206 351,00 €	Total Dépenses d'investissement		1 206 351,00 €

2. BUDGETS ANNEXES

a. Budget annexe Transport Scolaire

En septembre 2020, la régie de transports scolaires a bénéficié d'un nouveau conventionnement avec la Région pour une durée de 6 ans. Cette convention impose notamment de renouveler les cars tous les 15 ans. Un important plan d'investissement sur 5 ans va être conduit afin d'acheter 9 cars neufs pour un coût global d'environ 1 800k€. Le report de fonctionnement de l'année 2020 va permettre de compenser d'éventuelles pertes liées à la crise sanitaire de la COVID 19 (baisse des sorties hors transport scolaire régulier)

b. Budget annexe Centre aquatique

L'année 2021 sera consacrée à la reprise en régie de l'équipement à partir du 1^{er} septembre. Cette reprise en régie inclut notamment l'intégration de personnels supplémentaires ainsi que l'ensemble des contrats de sous-traitance. La crise sanitaire pesant également très fortement sur les recettes attendues, une subvention d'équilibre conséquente du budget principal est fléchée sur ce budget annexe. En termes d'investissement, la fin de délégation de service public n'entraîne pas un rachat de nouveaux équipements. Les matériels existants sont des biens de retour.

c. Budget annexe SPANC

Les dépenses de fonctionnement représentent essentiellement les salaires des agents du service (45k) qui sont compensées par une subvention d'exploitation du budget général. Il est prévu très peu d'investissements pour l'année 2021.

d. Budget annexe Déchets ménagers et assimilés

En 2021, le budget de fonctionnement a été réajusté en fonction de la 2^{ème} année de passage en redevance incitative. Le montant de la redevance actuelle va permettre d'autofinancer les nouveaux investissements à porter. L'augmentation des participations au SMCNA et la baisse du prix matière viennent néanmoins atténuées les marges d'autofinancement.

Une autorisation de programme sera ouverte en 2021 pour la nouvelle déchèterie de Blain à hauteur de 1 500k€.

e. Budgets annexes Parcs d'activités

D'une manière générale, les budgets annexes des Parcs d'activités (Bel Air, Bluchets, Bourg Besniers, Noé Grée, Druge Chevaux) comportent les crédits pour les opérations de viabilisation/travaux complémentaires nécessaires à la vente des parcelles ainsi que pour la gestion des stocks de terrains viabilisés. Il n'est pas prévu, pour l'année 2021, de travaux majeurs.

3. EQUILIBRE GENERAL

BUDGET PRIMITIF	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget Administration générale	5 747 770,00 €	1 206 351,00 €	6 954 121,00 €
BA Transport Scolaire	1 096 480,00 €	1 177 697,00 €	2 274 177,00 €
BA SPANC	65 000,00 €	19 800,00 €	84 800,00 €
BA REOMI	1 817 500,00 €	823 210,00 €	2 640 710,00 €
BA Centre Aquatique	890 600,00 €	592 299,00 €	1 482 899,00 €
BA Parcs d'activités	4 063 484,00 €	4 486 592,00 €	8 550 076,00 €
TOTAL CONSOLIDE	13 680 834,00 €	8 305 949,00 €	21 986 783,00 €

Le total consolidé de tous les budgets s'élève à **21 986 783€**.

4. DETTE CONSOLIDEE

	AG	Déchets ménagers et assimilés	Parc d'activités Bel Air	Parc d'activités Bluchets	Transport scolaire	Centre aquatique	Total
Encours de dette au 1/01	250 000,00 €	354 587,28 €	177 345,40 €	408 607,28 €	57 268,00 €	1 258 712,39 €	2 506 520,35 €
- Remboursement de la dette	250 000,00 €	49 329,32 €	24 656,91 €	300 000,00 €	57 268,00 €	130 824,88 €	812 079,11 €
Encours de la dette au 31/12	- €	305 257,96 €	152 688,49 €	108 607,28 €	- €	1 127 887,51 €	1 694 441,24 €

Pour faire suite à cette présentation du budget primitif pour l'exercice 2021, il appartient aux membres du Conseil Communautaire de se prononcer sur son approbation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2311-1, L.2311-2, L.2311-3, L.2312-1 à L.2312-4 ;

VU le débat d'orientation budgétaire lors du conseil communautaire du 22 mars 2021 ;

VU le compte administratif 2020 et l'affectation des résultats en découlant ;

CONSIDERANT les rapports de présentation du budget primitif 2021 pour l'ensemble des budgets désignés préalablement,

CONSIDERANT le document technique du budget primitif 2021 soumis à l'assemblée délibérante respectant les nomenclatures budgétaires et comptables M14 et M4 ;

Sur ce rapport, le Conseil Communautaire décide :

➤ **D'approuver** le budget primitif 2021 comme suit :

BUDGET GENERALE	ADMINISTRATION	BUDGET PRIMITIF 2021
Section Fonctionnement		5 745 770 €
Section Investissement		1 206 351 €
TOTAL DU BUDGET		6 962 121 €

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.

BUDGET SCOLAIRE	ANNEXE TRANSPORT	BUDGET PRIMITIF 2021
Section Fonctionnement		1 096 480 €
Section Investissement		1 177 697 €
TOTAL DU BUDGET		2 274 177 €

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.

BUDGET ANNEXE SPANC	BUDGET PRIMITIF 2021
Section Fonctionnement	65 000 €
Section Investissement	19 800 €
TOTAL DU BUDGET	84 800 €

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.

BUDGET MENAGERS ET ASSIMILES	ANNEXE DECHETS	BUDGET PRIMITIF 2021
Section Fonctionnement		1 817 500 €
Section Investissement		823 210 €
TOTAL DU BUDGET		2 640 710 €

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.

BUDGET AQUATIQUE	ANNEXE CENTRE	BUDGET PRIMITIF 2021
Section Fonctionnement		890 600 €
Section Investissement		592 299 €
TOTAL DU BUDGET		1 482 899 €

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.

BUDGET ANNEXE PA BEL AIR	BUDGET PRIMITIF 2021
Section Fonctionnement	1 116 110 €
Section Investissement	1 167 120 €
TOTAL DU BUDGET	2 283 230 €

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.

BUDGET ANNEXE PA BLUCHETS	BUDGET PRIMITIF 2021
Section Fonctionnement	1 626 070 €
Section Investissement	1 582 863 €
TOTAL DU BUDGET	3 208 933 €

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.

BUDGET ANNEXE PA BOURG BESNIERS	BUDGET PRIMITIF 2021
Section Fonctionnement	347 925 €
Section Investissement	414 457 €
Total du budget	762 382 €

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.

BUDGET ANNEXE PA NOE GREE	BUDGET PRIMITIF 2021
Section Fonctionnement	825 603 €
Section Investissement	1 109 360 €
TOTAL DU BUDGET	1 934 963 €

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.

BUDGET ANNEXE PA DRUGE CHEVAUX	BUDGET PRIMITIF 2021
Section Fonctionnement	147 776 €
Section Investissement	212 792 €
TOTAL DU BUDGET	360 568 €

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 14/04/2021

La Présidente, Rita SCHLADT

